

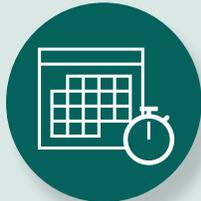
AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

SURVOL

AVRIL 2025



Station de phare Swallowtail, Grand Manan
sous licence en vertu de Tourisme N.-B.



DATE LIMITE

La date limite pour adhérer par l'intermédiaire de Fusion ou du formulaire rempli (section A) est le **31 mai, 2025**.

Les demandes d'assurance-vie pour personnes à charge reçues après cette date ne seront pas traitées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor, l'administrateur de notre régime, au 1-800-561-4012 ou au 506-453-2296, ou visitez le www.gnb.ca/avantagesociaux.

OCCASION D'ADHÉSION

Le seul moment de l'année où il est possible d'adhérer à **l'assurance-vie pour personnes à charge** est la période d'adhésion ouverte, du **1^{er} au 31 mai**, sauf suite à un événement qualifié de changements dans la vie.

ASSURANCE-VIE POUR PERSONNES À CHARGE

À ce moment-là, vous pouvez choisir d'ajouter une couverture d'assurance-vie de 12 000 \$ pour votre conjoint et chacun de vos enfants à charge. Aucune déclaration de santé n'est requise. Le coût total de la prime mensuelle est de 3,61 \$, qui est partagé entre l'employeur et l'employé. Votre prime mensuelle comme employé est de 1,80 \$.

La couverture entrera en vigueur le 1^{er} juin de cette année, et votre employeur commencera à effectuer des retenues sur la paie à compter de mai, ce qui pourrait nécessiter la perception rétroactive des primes.

PROCESSUS D'ADHÉSION

Veuillez remplir la section A du formulaire d'adhésion annuelle ouverte à l'assurance-vie pour personnes à charge ci-joint :

- Fournissez les informations de l'employé.
- Sélectionnez « Oui » pour « Assurance-vie pour personnes à charge ».
- Signez et datez le formulaire.
- Soumettez le formulaire rempli à votre employeur / bureau de la paie.
- Ils rempliront leur partie du formulaire et le soumettront à Vestcor aux fins de traitement.

Vous utilisez le système de paie Fusion? les instructions se trouvent sur le [site SharePoint de la PRO](#). Lorsque vous vous connectez à Fusion, assurez-vous d'être sur la page d'accueil **Moi**, puis sélectionnez la vignette **Avantages**, cliquez sur **Produire un rapport sur l'évènement de la vie** et, suivez les instructions jusqu'à ce que vous recevez un message de confirmation indiquant que vos choix ont été enregistrés. Votre inscription sera automatiquement envoyée à votre bureau de la paie.

